



**DÉPLACEMENT DE FLORENCE PARLY, MINISTRE DES ARMÉES**  
**55 ANS DES FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES**  
*20 000 JOURS D'ALERTE NUCLÉAIRE*



4 octobre 2019 | Base aérienne 113 de Saint-Dizier

**DOSSIER DE PRESSE**



# SOMMAIRE

<b>PROGRAMME</b>	<b>PAGE 3</b>
<b>LES MISSIONS PERMANENTES DE L'ARMÉE DE L'AIR</b>	<b>PAGE 4</b>
<b>LA DISSUASION NUCLÉAIRE</b>	<b>PAGE 5</b>
<b>LES FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES</b>	<b>PAGE 6</b>
<b>DATES CLÉS</b>	
<b>PRÉSENTATION</b>	
<b>HISTORIQUE</b>	
<b>CHAINE DE RESPONSABILITÉS</b>	
<b>CARTE DES IMPLANTATIONS</b>	
<b>LA BASE AÉRIENNE 113 DE SAINT-DIZIER</b>	<b>PAGE 9</b>
<b>HISTORIQUE</b>	
<b>SES MISSIONS</b>	
<b>SES PRINCIPALES UNITÉS</b>	
<b>BIOGRAPHIES</b>	<b>PAGE 11</b>
<b>GÉNÉRAL PHILIPPE LAVIGNE</b>	
<b>GÉNÉRAL BRUNO MAIGRET</b>	
<b>COLONEL JULIEN FOURNERET</b>	
<b>CONTACTS PRESSE</b>	<b>PAGE 14</b>

# PROGRAMME

- 09 h 30 :** Accueil à l'entrée de la base aérienne 113 de Saint-Dizier ;
- 10 h 00 :** Table ronde « Bilan et perspectives de la composante nucléaire aéroportée », animée par Monsieur Olivier Zajec (chercheur à l'Université de Lyon III), et avec la participation de Madame Alice Guitton, déléguée générale aux relations internationales et stratégiques (DGRIS) ;
- 11 h 30 :** Exposition statique (A330 Phénix, Rafale B, Mirage IV, moyens de lutte anti-drone, ...) ;
- 13 h 00 :** Déjeuner ;
- 15 h 00 :** Cérémonie militaire présidée par Madame Florence Parly, ministre des Armées ;
- 15 h 45 :** Discours de Madame Florence Parly, ministre des Armées ;
- 16 h 00 :** Interviews (personnel des Forces aériennes stratégiques et anciens, dont certains témoins de la première alerte) ;
- 16 h 20 :** Rafraîchissements et démonstrations aériennes (Rafale solo display, démonstration tactique Rafale) ;

# LES MISSIONS PERMANENTES DE L'ARMÉE DE L'AIR

Trois cent soixante-cinq jours par an, 7 jours/7, 24 heures/24, les femmes et les hommes de l'armée de l'Air assurent avec enthousiasme et détermination la protection des Français.

L'armée de l'Air est engagée en permanence afin de mener à bien ses trois missions principales pour la protection de la France et des Français :

## PERMANENCE

### De la dissuasion nucléaire :

Parce que l'armée de l'Air met en œuvre la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire aux ordres du Président de la République.

## PERMANENCE

### De la protection de notre espace aérien et de ses approches :

Sous la responsabilité du Premier ministre.

Protection qui va de la capacité à prendre en compte les menaces, quelle que soit leur forme, à l'assistance aux aéronefs en difficulté.

Durant la seule année 2018, 300 situations anormales ont été repérées et traitées par l'armée de l'Air.

## PERMANENCE

### En opérations extérieures :

Principalement au Levant depuis cinq ans et au Sahel depuis 2013.

Les aviateurs continuent à lutter contre les terroristes, de la Bande sahélo-saharienne (opération *Barkhane*) au Levant, où le combat continue contre l'ennemi qui a perdu le territoire conquis en 2014 (opération *Chammal* au sein de la coalition internationale, à laquelle la France est la deuxième contributrice après les États-Unis).



*Dans toutes ces opérations, l'action de l'armée de l'Air est décisive et garantit la supériorité de nos forces. Ces opérations s'appuient sur des dispositifs prépositionnés, capables de monter en puissance de façon très réactive, presque aussi rapidement que depuis les bases aériennes de métropole.*

*De ces bases aériennes, peuvent partir en quelques heures des missions de « projection de puissance » décidées par le chef des armées, le Président de la République. Ce fut le cas en 2018 contre des installations chimiques en Syrie.*

*Modelés par la passion, l'audace et la précision, agiles et réactifs, les aviateurs sont animés par un formidable esprit d'équipe qui leur permet de faire face, après plus d'un siècle de fait aérien, aux défis de l'avenir.*

# LA DISSUASION NUCLÉAIRE

Depuis plus de 55 ans, la dissuasion nucléaire est la clé de voûte de la stratégie de défense française. Elle protège la France de toute agression d'origine étatique contre ses intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme. Strictement défensive, elle est la garantie ultime de la sécurité, de la protection et de l'indépendance de la Nation. Elle préserve en toutes circonstances l'autonomie stratégique et la liberté d'action de la France.

La dissuasion nucléaire est fondée sur la posture permanente des deux composantes océanique et aéroportée, indissociables et complémentaires, soutenues par un ensemble de capacités conventionnelles. Toutes deux concourent à l'ensemble des missions de la dissuasion, leur complémentarité offrant au Président de la République une gamme élargie d'options stratégiques :

- la composante océanique : elle est assurée par quatre Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) dotés de missiles mer-sol balistiques intercontinentaux M51.
- la composante aéroportée : elle est assurée par les Forces aériennes stratégiques de l'armée de l'Air, qui reposent sur le couple Rafale – C135 / A330 MRTT, ainsi que par la Force aéronavale nucléaire (FANu) de la Marine nationale, qui embarque sur le porte-avions Charles-de-Gaulle. Les Rafale emportent le missile Air-sol moyenne portée amélioré (ASMP-A).

Tout en restant à un niveau de stricte suffisance, la dissuasion nucléaire française doit toujours s'adapter pour garantir sa crédibilité face aux transformations du contexte stratégique international, à l'évolution des menaces et aux progrès des défenses aériennes et antimissiles.

À cet effet, la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 engage le renouvellement des deux composantes conformément à la volonté du Président de la République :

- la composante aéroportée bénéficie du renouvellement de ses avions ravitailleurs, avec deux exemplaires MRTT Phénix (Multi Role Tanker Transport) déjà livrés à l'armée de l'Air. Au total 15 avions seront livrés. Le missile ASMP-A connaîtra une rénovation à mi-vie et les études de développement de son successeur (ASN 4G) seront poursuivies.
- La composante océanique bénéficiera de la mise en service du missile M51.3 et du développement de la future version du missile M51. Les travaux de conception du SNLE de troisième génération (SNLE 3G) permettront le lancement de la phase de réalisation.

En outre, les capacités de simulation dont la France s'est dotée après l'arrêt de ses essais nucléaires, assurent la pérennisation de la fiabilité et de la sûreté des armes nucléaires.

L'effort d'équipement au profit de la dissuasion s'élèvera à environ 25 milliards d'euros sur la période 2019-2023. Pour l'année 2020, cet effort budgétaire se traduit par un investissement de 4,7 milliards d'euros inscrit au projet de loi de finances (PLF) pour la dissuasion nucléaire, soit une hausse de plus de 5% par rapport à 2019.

Par ses exigences en termes de crédibilité, de fiabilité et de sûreté, la dissuasion nucléaire nourrit un important effort de recherche et de développement et contribue directement à l'excellence et à la compétitivité de notre industrie de défense. Elle exerce par ailleurs un effet d'entraînement sur l'ensemble des capacités conventionnelles des armées.



# LES FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES

## DATES CLÉS

- ☑ **1957** : lancement du programme Mirage IV ;
- ☑ **1959** : premier vol du Mirage IV ;
- ☑ **17 février 1964** : arrivée du Mirage IV A dans l'armée de l'Air ;
- ☑ **14 janvier 1964** : parution du décret portant sur la création du commandement des Forces aériennes stratégiques au sein de l'armée de l'Air ;
- ☑ **8 octobre 1964** : première prise d'alerte de la dissuasion aéroportée sur la base aérienne de Mont-de-Marsan par le couple Mirage IV A équipé d'une bombe nucléaire AN11-KC135 ;
- ☑ **19 mars 1986** : premier tir d'évaluation des forces du missile ASMP (sans charge nucléaire) par un Mirage IV P piloté par un équipage des FAS ;
- ☑ **1<sup>er</sup> juillet 1988** : mise en service opérationnelle du Mirage 2000N / ASMP sur la base aérienne 116 de Luxeuil ;
- ☑ **1994** : première projection Mirage 2000N dans les Balkans. Les avions de chasse de FAS débutent leur engagement en opérations extérieures ;
- ☑ **1<sup>er</sup> juillet 2010** : mise en service opérationnelle du système d'arme Rafale / ASMP-A ;
- ☑ **Juillet 2012** : première participation des équipages et Rafale B des FAS à la permanence opérationnelle ;
- ☑ **2013** : début de l'engagement des FAS dans les opérations menées dans la bande sahélo-saharienne ;
- ☑ **13 avril 2018** : opération *Hamilton*. Les Rafale B et C équipés de missiles de croisière Scalp décollent des zones d'alerte des bases à vocation nucléaire. 6 C-135 participent à l'opération ;
- ☑ **1<sup>er</sup> août 2018** : retrait de service du Mirage 2000N et passage au « tout Rafale » ;
- ☑ **Octobre 2019** : mise en service opérationnelle du nouvel avion de ravitaillement et de transport stratégique, l'A330 Phénix.

### 2025 :

- Retrait du dernier C-135 ;
- Flotte de 12 à 15 A330 Phénix ;
- Ensemble de la flotte Rafale B au standard F4.

## PRÉSENTATION

Composante nucléaire permanente de la force de dissuasion nucléaire, les Forces aériennes stratégiques (FAS) assurent, sans discontinuité depuis 1964, la posture nucléaire avec des atouts spécifiques et complémentaires à ceux de la Force océanique stratégique (FOST).

## HISTORIQUE

« Le 8 octobre 1964 est la date historique de la première alerte : 62 Mirage IV, et leurs bombes nucléaires AN11, sont sur les bases aériennes et forment avec les C135 un système d'armes capable de décoller avec un préavis de 15 minutes. L'important dans cette première construction de la dissuasion nucléaire, c'est l'ambition nationale, cette vision à long terme qu'a su mettre en œuvre l'Etat. » (Général Maigret, commandant les FAS).

Quatre années à peine après l'opération *Gerboise Bleue*, avait lieu l'explosion de la première bombe atomique française (le 13 février 1960 à 7 heures, à Reggane - désert du Sahara). Après cette première démonstration de la maîtrise française de la puissance nucléaire, le décret n°64-46 signé par le Président Charles de Gaulle crée, le 14 janvier 1964, le Commandement des forces aériennes stratégiques (CFAS).

Ce décret, validé en Conseil des ministres, attribue au Président de la République en sa qualité de chef de l'État le pouvoir d'engager les forces nucléaires mais également de pouvoir définir les objectifs de ces dernières en sa qualité de président du conseil de défense et de chef des armées. Concrétisation d'un long cheminement entrepris depuis mai 1939, la France devient officiellement un état doté d'une arme atomique. **Il officialise le vœu présidentiel d'une indépendance nationale au travers de sa force de frappe, afin de redonner à la France « le rang qui est le sien ».**

## CHAÎNE DE RESPONSABILITÉS

**La dissuasion nucléaire est la clef de voûte de la stratégie de défense et de sécurité de la France.** Cette mission, ininterrompue depuis 55 ans, permet au Président de la République de garantir en toutes circonstances la liberté d'appréciation, de décision et d'action de la France dans ses responsabilités internationales. Les FAS garantissent de manière permanente le contrat de posture qui leur est assigné par le Président de la République.

Dans ce cadre, sous l'autorité du chef d'état-major des armées qui prépare les plans d'emploi, les directives opérationnelles et fait exécuter les opérations nécessaires à la mise en œuvre des forces nucléaires, le général commandant les FAS est responsable de la mise en condition opérationnelle des moyens dont il dispose et du suivi de l'exécution des missions.

Les FAS apportent par ailleurs un soutien à la Force aéronavale nucléaire (FANu), conduisent des missions de transport d'éléments d'armes nucléaires et mettent en œuvre des moyens de transmission spécifiques au profit des deux composantes de la dissuasion.

# LES FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES

## LA DUALITÉ DE LA MISSION DES FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES

Les FAS ont pour objectif d'assurer la crédibilité de la dissuasion dans sa composante aéroportée en suivant, notamment, la règle des trois P : portée des moyens aériens, pénétration, précision des armes. La dissuasion est la première mission, quotidienne et permanente des aviateurs des Forces aériennes stratégiques. Elle est aussi extrêmement exigeante en termes d'entraînement.

Au-delà de cette mission principale, les moyens des FAS participent à tout le spectre des opérations des forces aériennes. L'un des atouts de la composante aéroportée est sa dualité. La dissuasion induit des moyens dédiés avec un contrat de posture. Les capacités omnirôles des aéronefs (Rafale, C135, A330 Phénix) permettent de réaliser, en complément, l'ensemble des missions de l'armée de l'Air telles que la Posture permanente de sûreté aérienne (PPS-A), l'intervention en opérations extérieures (OPEX), et les missions de reconnaissance.

L'exemple qui illustre particulièrement cette dualité est l'opération *Hamilton*, qui a mis en œuvre cinq Rafale (dont trois des FAS). Elle démontre la crédibilité des capacités de projection de force de l'armée de l'Air et renforcé la crédibilité opérationnelle de la dissuasion aéroportée. Cette dualité est renforcée avec le nouveau ravitailleur, l'A330 Phénix. Polyvalent, il couvrira lui aussi l'ensemble des missions de l'armée de l'Air : ravitaillement en vol, transport stratégique, de personnes et de fret, évacuation médicale.

## L'ORGANISATION DU COMMANDEMENT DES FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES

Pour exercer ses responsabilités à la fois organiques et opérationnelles, le général commandant les Forces aériennes stratégiques (FAS) dispose :

- D'un état-major sur la base aérienne 107 de Vélizy-Villacoublay ;
- D'un centre d'opérations (COFAS) à Taverny (COFAS de dévolution à Lyon Mont-Verdun) assurant le suivi permanent des moyens, la capacité de réaliser une montée en puissance immédiate de ces moyens, la planification et la conduite des missions ;
- D'une unité de transport d'éléments d'armes stationnée à Avord ;
- De trois bases aériennes à vocation nucléaire (BAVN) qui abritent chacune un dépôt d'armes et une zone d'alerte au profit des Rafale. Les C135, et à terme les Phénix, prennent l'alerte sur les bases aériennes d'Istres, Avord, Évreux, Mont-de-Marsan et Solenzara. Ces sites disposent de moyens de transmissions nucléaires protégés, durcis et redondants qui permettent d'acheminer les ordres exceptionnels et opérationnels.
- D'unités aériennes :
  - Deux escadrons de chasse équipés de Rafale B disposant d'une cinquantaine d'appareils stationnés sur la base aérienne 113 de Saint-Dizier ;
  - Une Escadre de transport et de ravitaillement stratégique (31<sup>e</sup> EARTS) mettant en œuvre 14 C135 (Groupe de ravitaillement en vol 2/91 « Bretagne ») et 2 A330 Phénix (Escadron de ravitaillement en vol et de transport stratégique - ERVTS 1/31) stationnés sur la base aérienne 125 d'Istres.

### Le saviez-vous ?

Le 4 octobre 2019 :

- Le Groupe de ravitaillement en vol 2/91 « Bretagne » devient l'**Escadron de ravitaillement en vol 4/31 « Sologne »**.
- L'Escadron de ravitaillement en vol et de transport stratégique reprend le nom et les traditions du « Bretagne », et devient l'ERVTS 1/31 « Bretagne ».
- Le Centre de maintenance MRTT devient l'Escadron de soutien technique aéronautique 15/31 « Camargue ».

# LES FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES

## CARTE DES IMPLANTATIONS





# LA BASE AÉRIENNE 113 DE SAINT-DIZIER

## HISTORIQUE

En août 1910, le premier aéroplane se pose à Saint-Dizier et est accueilli par une grande foule. C'est l'époque des grands débuts de l'aviation avec les semaines d'aviation de Champagne à Reims, réunissant des centaines de milliers de personnes.

Un comité d'aviation est créé par les bragards (habitants de Saint-Dizier), dans le but de construire un terrain d'aviation et de l'offrir au ministère de la Guerre.

Le terrain du Robinson est officiellement inauguré le 24 août 1913.

En septembre 1939, l'aviation militaire reprend possession des lieux. Jusqu'en juin 1940, plusieurs groupes de chasse et de reconnaissance se succèdent sur le terrain de Saint-Dizier Robinson. Les allemands occupent le terrain jusqu'en août 1944.

A partir de 1949, d'importants travaux d'infrastructure sont entrepris pour aboutir à la création officielle de la base aérienne 113 en 1951.

En 1965, la BA 113 devient un élément important de la dissuasion nucléaire avec la création de l'escadron de bombardement 02.094 « Marne » équipé de 6 Mirage IV A, lesquels assureront leurs missions jusqu'en 1988.

La 7<sup>e</sup> Escadre de chasse, première escadre à être équipée du Jaguar, s'établit en 1973 sur la plate-forme de Saint-Dizier. Ce mythique chasseur y stationnera jusqu'à son retrait définitif du service le 1<sup>er</sup> juillet 2005. Près de 1700 pilotes auront été formés sur Jaguar à Saint-Dizier.

En 2006, le Rafale entre en service à Saint-Dizier au sein de l'Escadron de Chasse « Provence », première unité de chasse conventionnelle de l'armée de l'Air équipée de cet appareil.

La 4<sup>e</sup> Escadre de chasse est créée le 26 août 2015.

Passage au tout Rafale de la composante aéroportée de la dissuasion le 29 août 2018.

## SES MISSIONS

### DISSUASION

Le contrat de dissuasion aéroportée est assuré depuis 1964. Toutes les unités de la base aérienne participent à cette mission avec le couple Rafale/ASMP-A au sein de l'Escadron de chasse « Gascogne » depuis juillet 2010 et au sein de l'Escadron de chasse « La Fayette » depuis août 2018. Ces escadrons contribuent également à l'ensemble des missions conventionnelles dévolues au Rafale.

### PROTECTION

La Posture permanente de sûreté aérienne (PPS-A) ou « police du ciel », garantit la souveraineté de l'espace aérien national et la protection des populations. Elle est assurée 365 jours par an, 24H/24, par les Rafale de la base aérienne et par la présence sur site d'un détachement d'hélicoptères de l'Escadron d'hélicoptères « Parisis » de la base aérienne 107 de Villacoublay qui participent aux Mesures actives de sûreté aérienne (MASA).

La BA 113 assure également la défense sol-air de tout point sensible désigné par le Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA) au moyen des systèmes « Mamba » et « Crotale ».

### INTERVENTION IMMÉDIATE

La BA 113, véritable plateforme de combat réactive et permanente, est une base d'armement et de départ pour les missions d'intervention immédiate réalisées par l'armée de l'Air (Libye, Syrie, Mali). L'Escadron de soutien technique aéronautique « Haute-Marne » assure la préparation et la maintenance de la flotte Rafale.

La base aérienne dispose également d'un groupe régional d'intervention NEDEX « GRIN » en astreinte permanente pouvant intervenir sur le sol national comme en opérations extérieures.

Ces capacités ne pouvant s'acquérir et s'entretenir qu'au prix d'une expertise rare, l'Escadron de transformation Rafale (ETR « Aquitaine ») est chargé de l'instruction et de la formation des équipages Rafale (pilotes et navigateurs) de l'armée de l'Air, de la Marine nationale et des armées





# LA BASE AÉRIENNE 113 DE SAINT-DIZIER

## SES PRINCIPALES UNITÉS

### **Escadron de chasse 1/4 « Gascogne »**

Héritier des traditions d'un escadron de bombardement stratégique équipé de Mirage IV et stationné autrefois à Mont-de-Marsan, l'Escadron de chasse « Gascogne » est le premier des deux escadrons qui assurent la mission permanente de dissuasion nucléaire aéroportée avec le couple Rafale/ASMP-A. Il est, aujourd'hui, l'escadron référent « SCALP » de la flotte Rafale.

Il participe également aux autres missions dévolues au Rafale, au même titre que les autres escadrons Rafale.

### **Escadron de chasse 2/4 « La Fayette »**

Héritier des traditions de l'escadrille franco-américaine centenaire « La Fayette », l'Escadron de chasse « La Fayette » est stationné depuis le 29 août 2018 sur la base aérienne 113 de Saint-Dizier.

Autrefois basé à Istres, il y assure la permanence de la dissuasion nucléaire aéroportée avec le couple Rafale/ASMP-A. Escadron polyvalent, il est premier référent pour la mission d'entrée en premier en suivi de terrain et contribue à l'ensemble des missions de l'aviation de chasse de l'armée de l'Air.

### **Escadron de transformation Rafale 3/4 « Aquitaine »**

Véritable centre d'expertise du Rafale, l'Escadron de transformation Rafale (ETR) permet l'entraînement des équipages, par la simulation et l'entraînement en vol, la standardisation de l'utilisation de l'avion, l'étude de nouvelles tactiques, l'analyse et la validation des concepts/programmes, le soutien à l'export et la présentation technique de l'avion sur les salons aéronautiques et en meeting.

### **Escadron de soutien technique aéronautique Haute-Marne**

L'Escadron de soutien technique aéronautique (ESTA) regroupe les personnels mécaniciens spécialisés dans la mise en œuvre et l'entretien de la flotte Rafale stationnée à Saint-Dizier. Il travaille au profit de l'EC 1/4 « Gascogne », de l'EC 2/4 « La Fayette », et de l'ETR 3/4 « Aquitaine ».

Son personnel et ses moyens sont déployés en exercice et en opération avec le personnel des escadrons de chasse.

### **Escadron de défense sol-air « Barrois »**

L'Escadron de défense sol-air a pour mission la protection de la base aérienne de Saint-Dizier et de tout point sensible désigné par le CDAOA.

Il participe régulièrement en métropole à des mesures actives de sûreté aérienne et peut être déployé sur les théâtres d'opérations extérieures. Il est équipé du système « Mamba » pour les menaces à moyenne altitude, et du système Crotale pour les menaces à basse ou très basse altitude.

### **Groupe régional d'intervention NEDEX « GRIN »**

Le Groupe régional d'intervention neutralisation-enlèvement-destruction des explosifs assure la dépollution des enceintes militaires du quart Nord-Est en intervenant sur des munitions, explosifs et Engins explosifs improvisés (EEI). Il procède également à l'inspection des sites visités et des véhicules utilisés. En cas d'accident d'aéronef, il sécurise l'épave et la zone d'impact afin d'éliminer les risques liés aux munitions embarquées. Il est régulièrement engagé sur les théâtres d'opérations extérieures.

### **Escadron de protection**

Les militaires « fusiliers commandos » et « cynotechniciens » de l'Escadron de protection assurent en permanence, en plus de leur participation à la PO MASA, quelles que soient les conditions, 24H/24 et toute l'année, la protection de la base aérienne 113.

Les fusiliers commandos sont également engagés sur le territoire national lors de différents déploiements ainsi que sur les théâtres d'opérations extérieures. Intervention, surveillance aérienne et terrestre, renfort de protection et travail en équipe sont le quotidien de ces hommes de terrain.

### GÉNÉRAL PHILIPPE LAVIGNE

Chef d'état-major de l'Armée de l'air



Le général d'armée aérienne Philippe Lavigne est chef d'état-major de l'armée de l'air française.

Il intègre l'École de l'air de Salon-de-Provence en 1985. Breveté pilote de chasse en 1989, il sert en unités opérationnelles sur Mirage 2000 comme pilote de défense aérienne, cumulant quelque 2 850 heures de vol et 46 missions de guerre lors des opérations en ex-Yougoslavie et en Irak.

Au sortir du collège interarmées de défense, il prend le commandement de l'escadron de chasse 1/5 « Vendée » en 2001 sur la base aérienne d'Orange.

En 2003, il est appelé à servir en tant qu'expert air de la planification stratégique au centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) au sein de l'état-major des armées. À ce titre, il assure la planification puis la conduite de l'opération *Carbet* en Haïti en 2004 et des opérations de secours aux populations locales en Asie du Sud dans le cadre de l'opération *Béryx* en 2005.

Il rejoint ensuite l'état-major de l'armée de l'Air où il occupe différentes fonctions au bureau « Plans » où il est notamment chargé de la conduite des questions spatiales, du projet européen d'entraînement des pilotes de chasse et des structures de simulation avec plusieurs nations européennes.

Il rejoint ensuite l'état-major de l'armée de l'Air où il occupe différentes fonctions au bureau « Plans » où il est notamment chargé de la conduite des questions spatiales, du projet européen d'entraînement des pilotes de chasse et des structures de simulation avec plusieurs nations européennes.

En 2008, il est choisi comme auditeur du centre des hautes études militaires et de la session « politique de défense » de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

À l'été 2009, il est nommé sous-directeur en charge des exportations de matériels de guerre au secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) à Paris. Il prend ainsi part à l'élaboration des positions françaises sur les questions d'exportations d'armement dans les enceintes internationales.

Trois ans plus tard, il est nommé directeur de l'information du chef d'état-major des armées et œuvre au quotidien auprès du Major Général des armées sur l'ensemble des dossiers préparés par l'état-major des Armées.

Il quitte ensuite Paris pour l'Afghanistan, où il prend le commandement de l'aéroport international de Kaboul et des forces françaises engagées dans l'opération *Pamir*. Il supervise notamment les opérations de transfert de la responsabilité militaire de l'aéroport aux autorités civiles afghanes.

Nommé général de brigade aérienne le 1<sup>er</sup> janvier 2015, il prend à la même date le commandement de la brigade aérienne de l'aviation de chasse à Dijon, puis à Bordeaux-Mérignac en septembre 2015. Il est notamment en charge de la préparation opérationnelle de l'aviation de combat.

Au mois de juillet 2016, il est appelé auprès du chef d'état-major des armées en tant que chef de cabinet. Il est promu au grade de général de division aérienne le 1<sup>er</sup> mars 2017.

Il est nommé chef d'état-major de l'armée de l'Air et élevé au rang et appellation de général d'armée aérienne le 31 août 2018.

Commandeur de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite, il est décoré de la croix de la Valeur militaire.

## GÉNÉRAL DE CORPS AÉRIEN BRUNO MAIGRET

Commandant les Forces aériennes stratégiques



Né le 28 février 1963 à Paris  
Marié et père de cinq enfants  
Promotion 1984 « Général Guernon » École de l'air  
Breveté pilote de chasse en 1988  
2 700 heures de vol

### OPÉRATIONS

- 2010 Opération *Épervier* : Tchad ;
- 2000 Opération *Alysse* : Arabie saoudite ;
- De 1994 à 1996 Opérations *Balbusard* et *Salamandre* : embarqué à dix reprises en mer Adriatique à bord des porte-avions Foch et Clémenceau ;
- 1990 Opération *Daguet* : Arabie saoudite ;
- 1990 Opération *Épervier* : N'Djamena et Tchad.

### PARCOURS PROFESSIONNEL

- 2018 Commandant les Forces aériennes stratégiques, Villacoublay ;
- 2014 Chef de la division Forces nucléaires de l'état-major des armées, Paris ;
- 2012 Général opérations des Forces aériennes stratégiques, Villacoublay ;
- 2011 Sous-directeur personnel, finances, capacités à la Direction du renseignement militaire (DRM), Creil ;
- 2010 Commandant l'Opération *Épervier*, Tchad ;
- 2008 Commandant de la base aérienne 116 « Tony Papin », Luxeuil ;
- 2005 Officier adjoint air puis chef d'état-major à la mission française auprès du commandement suprême des forces alliées en Europe, Mons, Belgique ;
- 2005 Stagiaire 106e promotion du collège de défense de l'OTAN, Rome ;
- 2002 Sous-chef « Plans Emploi » à l'état-major des Forces aériennes stratégiques, Taverny ;
- 1999 Commandant en second puis commandant l'escadron de chasse 02.004 « La Fayette », Luxeuil ;
- 1998 Collège interarmées de défense, Paris ;
- 1996 Officier rédacteur à l'état-major du commandement de la défense et des opérations aériennes (CDAOA), Taverny ;
- 1993 Pilote en échange au sein de la 11F et la 17F, Landivisiau (Marine nationale).

### DECORATIONS

- Chevalier de la Légion d'honneur ;
- Commandeur de l'ordre national du Mérite ;
- Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures ;
- Médaille de l'aéronautique ;
- Officier de l'ordre national du mérite tchadien.

## COLONEL JULIEN FOURNERET

Commandant la base aérienne 113 de Saint-Dizier



Né le 23 novembre 1974 à Dijon

Marié et père de 3 enfants

Promotion 1995 « Général Gauthier » de l'Ecole de l'air

Breveté pilote de chasse en 1999

2 650 heures de vol

50 missions de guerre

### OPÉRATIONS

**2013** Opération *Serval*, N'Djamena, Tchad ;

**2015** Opération *Barkhane*, N'Djamena, Tchad.

### PARCOURS PROFESSIONNEL

**2019** Commandant la base aérienne 113 de Saint-Dizier ;

**2017** Chef de la cellule d'expertise nucléaire du cabinet de la ministre des Armées, Paris ;

**2015** Chef du centre opérations des forces nucléaires, puis chef de la section opération, Division forces nucléaires, Paris ;

**2012** BA 113 : Chef des opérations, commandant en second, puis commandant de l'Escadron de chasse 1/91 « Gascogne », Saint-Dizier ;

**2010** Stagiaire à la Führungsakademie der Bundeswehr à Hambourg (Allemagne) ;

**2007** BA 921 : officier au bureau plans nucléaires du CFAS, Taverny ;

**2000** BA 116 : pilote en unité opérationnelle à l'escadron de chasse 01.004 « Dauphiné », Luxeuil.

### DECORATIONS

Chevalier de la Légion d'honneur ;

Chevalier de l'ordre national du Mérite ;

Médaille du combattant ;

Médaille d'or de la défense nationale avec étoile de bronze ;

Médaille d'or de la défense nationale agrafe « Forces aériennes stratégiques » ;

Médaille de l'outre-mer agrafes « Sahel » et « Tchad » ;

Titre de reconnaissance de la Nation.

# CONTACTS PRESSE



Service d'information et de relations publiques de l'armée de l'air  
(SIRPA Air)

## DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Colonel Cyrille Duvivier, Commandant le Sirpa Air

## DEPARTEMENT MEDIAS

09 88 68 16 45 / 46 / 47 / 48 / 49 / 50

[presse@armeedelair.com](mailto:presse@armeedelair.com)

## OFFICIER PRESSE

Lieutenant Belliot marine, Officier presse

06.74.12.52.84

